

Sculpture / atelier

[Sculpture & Art public] (Décret Paysage, 2013)

Cycle : **Bloc 1 Master Didactique** (Master 120 crédits)

Option : Sculpture

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 510 h

Crédit : 30

Pondération : 15

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Dario Caterina, dario.caterina@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- développer son travail de sculpteur ;
- tenter une réflexion sur la pédagogie du futur enseignant en développant son esprit critique sur son propre travail d'artiste ;
- entamer une réflexion philosophique sur la possibilité d'enseigner l'art.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- réalisation d'un ensemble d'œuvres durant l'année faisant preuve de recherche, de questionnement et d'ouverture ;
- expérimentation des notions de mise en espace : choix du lieu, accrochage, installation/dispositif ;
- confronter son travail à l'analyse critique et aux pratiques contemporaines ;
- ouverture aux pratiques transdisciplinaires ;
- connaissance des enjeux contemporains et de l'évolution de l'art dans le contexte socioculturel et géopolitique de notre époque.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Un accompagnement personnalisé avec l'étudiant sous forme de dialogues, questionnements, accompagnés d'un discours critique constructif permettant la relecture et l'analyse de son travail, visites d'expositions, voyages, échanges, et rencontres avec des artistes et personnalités du milieu artistique, galeries, curateurs, critiques...
- Exercices de présentation et d'accrochage sous forme d'expositions, installations.
- Ouverture aux pratiques transdisciplinaires selon l'orientation et la spécificité de la démarche de l'étudiant.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- implication personnelle, engagement, régularité ;
- esprit de recherche ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures) ;
- choix et application sensible des techniques : formes, moyens, résultats (qualité technique, composition, créativité, singularité) ;
- présentation et mise en espace ;
- cohérence : adéquation des différents paramètres contribuant à l'ensemble de l'œuvre ;
- inscription culturelle : apport de liens culturels actuels (artistiques ou extra-artistiques) en rapport avec ses recherches et motivations personnelles.

- Évaluation-bilan (une par semestre).
- Évaluation de fin d'année : jury interne.

Critères d'évaluation

- pertinence ;
- singularité ;
- originalité ;
- qualité du travail artistique entrepris ;
- qualités techniques ;
- motivations de l'étudiant ;
- pertinence des notes d'intentions ;
- faisabilité des projets ;
- adéquation des notes techniques ;
- philosophie des projets ;
- professionnalisation du travail.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.